

MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES
DROITS HUMAINS, CHARGE DES
RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

SECRETARIAT GENERAL



Ouagadougou, le 27 FEV 2023

N° 22/21/21 MJDHRI/SG/DRH/SDRHGE

LE MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS, CHARGE
DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS, GARDE DES SCEAUX

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des candidats admissibles retenus à l'issue de la validation des dossiers physiques de candidature au concours direct de recrutement de cinquante (50) auditeurs de justice, session de 2022, que **l'administration des épreuves orales est prévue pour se dérouler les 04 et 05 mars 2023 à l'Ecole nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM).**

L'appel des candidats est fixé à 06 heures 30 minutes.

Par ailleurs, les candidats admissibles dont les dossiers physiques de candidature n'ont pas été retenus à l'issue de la validation sont informés qu'une période de réclamation est ouverte jusqu'au jeudi 02 mars 2023.

Ces réclamations sont recevables aux jours ouvrables de 08h à 14h auprès de la Direction des Ressources humaines du Ministère de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions.

Passé ce délai aucune réclamation n'est recevable.

Pour le Ministre et par délégation,
la Secrétaire générale


HAOUA KAFANDO/GANAME
Chevalier de l'Ordre du Mérite

